

DONNEES GENERALES DE L'EXEMPLAIRE	
Statut de l'exemplaire (b) Sous-zone obligatoire	Choisir la mention " Valeur non spécifique X "
Etat de collection décrit : Ouvert ou Fermé (b) Sous-zone obligatoire	Choisir la mention adéquate : Etat de collection ouvert > pour les titres avec abonnements en cours Etat de collection fermé > pour les titres morts ou avec abonnement arrêté
LOCALISATION (C01)	
Cote (a) Sous-zone facultative	Indiquer la cote complète de l'exemplaire décrit. La saisie est libre.
Identifiant de l'établissement (b) Sous-zone non modifiable (grisée) remplie automatiquement	N° RCR (N° d'identifiant de l'établissement) de l'établissement pour lequel on fait l'exemplaire
Localisation de niveau 2 : Localisation complémentaire (c) Localisation de niveau 3 : Localisation complémentaire (d) Localisation de niveau 4 : Localisation complémentaire (l) Sous-zones facultatives	Les niveaux de localisation servent à préciser et à hiérarchiser la localisation exacte d'un document en ajoutant, par exemple, une annexe en niveau 2, une section en niveau 3, etc. Les éléments indiqués ne peuvent pas être des N° RCR. La saisie est libre.
Fonds spécifique (e) Sous-zone facultative	Sert à identifier l'appartenance du document décrit à un fonds spécifique de la bibliothèque. Ex : "Fonds local" , "Fonds patrimonial" , etc.
Dépositaire permanent (f) Sous-zone facultative	Permet d'identifier le dépositaire permanent du document décrit, lorsque l'exemplaire est prêté dans le cadre d'un dépôt de longue durée, que ce dépôt soit réellement ou non permanent. La saisie est libre. Si le dépositaire dispose d'un numéro RCR, celui-ci peut-être indiqué.
Code Peb (j) Sous-zone obligatoire	Choisir la mention adéquate parmi les 3 suivantes (les autres mentions proposées par Colodus ne sont pas à utiliser pour les périodiques) : - PEB soumis à condition - Disponible sous forme de reproduction pour le PEB > privilégier cette mention pour les périodiques - Non disponible pour le PEB
Indiquer le statut de conservation (p) Sous-zone obligatoire quand le titre fait partie d'un plan de conservation partagée	Cette sous-zone permet de préciser si la bibliothèque est Pôle de conservation du plan de conservation partagée (bibliothèque de référence) ou Membre du plan de conservation (bibliothèque associée). Choisir la mention adéquate dans le menu déroulant. La sous-zone "Code du plan de conservation partagée (Z)" doit être présente pour utiliser cette sous-zone.
Code du plan de conservation partagée (Z) Sous-zone obligatoire quand le titre fait partie d'un plan de conservation partagée	Indiquer PCNPDC (pour le plan de conservation partagée Nord-Pas-de-Calais).

ETAT DE COLLECTION DES PUBLICATIONS EN SERIE (E01)

Cette zone contient l'état de collection correspondant à l'unité bibliographique principale (au sens de la norme ISO 10324) d'une publication en série. L'unité bibliographique principale est constituée par l'ensemble des fascicules ou volumes qui composent la collection de base de la publication en série, à l'exclusion des tables et index, des suppléments et numéros spéciaux qui sont signalés dans d'autres zones.

<p>Indication de début (f) / Indication de fin (p) Sous-zones facultatives</p>	<p>Indiquer l'indication de numérotation complémentaire de début et/ou de fin de série qui serait nécessaire en plus des sous-zones Volume de début (d) et/ou de fin (n) et Numéro de début (e) et/ou de fin (o). Cette sous-zone est utilisée notamment dans le cas où la numérotation recommence chaque année à "1" pour l'un ou l'autre des éléments de la numérotation. La saisie est libre. Cette sous-zone est dépendante des sous-zones Volume de début (d) et/ou de fin (n) et Numéro de début (e) et/ou de fin (o), et doit être saisie au plus bas niveau de numérotation, pour les séquences début et fin, une seule fois. Si les fascicules comportent une numérotation parallèle, celle-ci doit être saisie dans la sous-zone "Numérotation parallèle (5)". Abréviations recommandées : Première série : 1eS Nouvelle série : NS.</p>
<p>Volume de début (d) / Volume de fin (n) Sous-zones facultatives</p>	<p>Indiquer le numéro du volume de début et/ou de fin de la collection. Le contenu doit se limiter à des chiffres ou à des nombres. Les mentions "num", "vol", "tome", etc. sont interdites. Sur les fascicules, le volume peut-être mentionné sous forme d'année, de tome, de semestre, etc. (voir le document sur les différents types d'appellation de numérotation).</p>
<p>Numéro de début (e) / Numéro de fin (o) Sous-zones facultatives</p>	<p>Indiquer le numéro du fascicule de début et/ou de fin de la collection. Le contenu doit se limiter à des chiffres ou des nombres. Les mentions "num", "vol", "tome", etc. sont interdites. Sur les fascicules, le numéro peut-être mentionné sous forme de fascicule, etc. (voir le document sur les différents types d'appellation de numérotation). Pour indiquer les numéros doubles, on prendra le 1er numéro s'il s'agit du groupe de début et le dernier numéro s'il s'agit du groupe de fin. Exemples : - signaler un seul numéro : Je possède le n°38-39 (2002) > dans la sous-zone "Numéro de début (e)" saisir "38", dans la sous-zone "Année de début (a)" saisir "2002", dans la sous-zone "Numéro de fin (o)" saisir "39" et dans la sous-zone "Année de fin (k)" saisir "2002". - signaler une période : Je possède du n°38-39 (2002) au n°54-55 (2003) > dans la sous-zone "Numéro de début (e)" saisir "38", dans la sous-zone "Année de début (a)" saisir "2002", dans la sous-zone "Numéro de fin (o)" saisir "55" et dans la sous-zone "Année de fin (k)" saisir "2003". Autres exemples : Je possède les numéros du n°1 (2000) au n°38-39 (2002) > dans la sous-zone "Numéro de début (e)" saisir "1", dans la sous-zone "Année de début (a)" saisir "2000", dans la sous-zone "Numéro de fin (o)" saisir "39" et dans la sous-zone "Année de fin (k)" saisir "2002". Je possède les numéros du n°38-39 (2002) au n°50 (2003) > dans la sous-zone "Numéro de début (e)" saisir "38", dans la sous-zone "Année de début (a)" saisir "2002", dans la sous-zone "Numéro de fin (o)" saisir "50" et dans la sous-zone "Année de fin (k)" saisir "2003".</p>
<p>Jour de début (b) / Jour de fin (l) Sous-zones facultatives</p>	<p>Indiquer le jour du numéro de début et/ou de fin de la collection sous forme numérique JJ où le JJ est un chiffre ou un nombre compris entre 01 et 31.</p>

Mois de début (c) / Mois de fin (m) Sous-zones facultatives	Choisir le mois du numéro de début de la collection et/ou de fin de la collection dans le menu déroulant. Lorsque les mois sont saisis librement dans d'autres sous-zones, ils doivent être sous forme abrégée et en minuscules. Les formes autorisées sont (le plus souvent il s'agit des trois premières lettres du mois sauf pour juin et juillet) : jan (pour janvier) fev (pour février) mar (pour mars) avr (pour avril) mai jun (pour juin) jul (pour juillet) aou (pour août) sep (pour septembre) oct (pour octobre) nov (pour novembre) dec (pour décembre) Les dates présentées dans d'autres formes que le calendrier grégorien doivent être transcrites dans les sous-zones "Année de début (a)" / "Année de fin (k)", "Jour de début (b)"/ "Jour de fin (l)" et "Mois de début (c)" / "Mois de fin (m)" selon la forme appropriée ; elles pourront éventuellement être mentionnées sous la forme originale dans la sous-zone "Commentaire sur l'ensemble de la collection (4)".
Année de début (a) / Année de fin (k) Sous-zones obligatoires	Indiquer l' année de début et/ou de fin de la collection sous la forme AAAA ou AAAA/AA . Ex : 2020 ou 2020/21 Pour un périodique dont l'abonnement est en cours, ajouter un tiret après l'année de début de la dernière séquence saisie. Dans le cas où l'on saisit une année de début sans ajouter le tiret et sans saisir une année de fin cela implique que la bibliothèque conserve uniquement l'année mentionnée. Dans le cas de volumes couvrant plusieurs années et franchissant le siècle, on saisira par exemple 1999/00.
Délai de conservation (1) Sous-zone facultative	Utiliser cette sous-zone lorsque le périodique n'est conservé que pendant une durée déterminée (1 jour, 2 semaines, 6 mois, 5 années) Indiquer un ou deux chiffres + J S M ou A Abréviations à utiliser : Année : A Mois : M Semaine : S Jour : J Exemples : Indiquer "6A" pour 6 années, "3M" pour 3 mois, "2S" pour 2 semaines, "15J" pour 15 jours
Année de début de conservation (2) Sous-zone facultative	Lorsqu'on indique un délai de conservation (1) , cette sous-zone permet de préciser l'année de début de conservation de la collection. L'unique forme autorisée est AAAA . Ex : L'information sera saisie ainsi : Zone "Etat de collection des publications en série (E01)" Sous-zone "Délai de conservation (1)" saisir "6A" Sous-zone "Année de début de conservation (2)" saisir "2015" L'information s'affichera dans le sudoc ainsi : depuis 2015, 6 année(s) Le contenu de cette sous-zone n'est pas restitué dans le format d'échange.
Nombre de copies conservées (3) Sous-zone facultative	Dans le cadre du SUDOC, l'utilisation de cette sous-zone est déconseillée
Commentaire sur l'ensemble de la collection (4) Sous-zone facultative	Permet d'indiquer un commentaire sur la collection qu'on ne peut indiquer dans une autre sous-zone. Il faut utiliser cette sous-zone lorsqu'on crée un état de collection spécifique pour les tables et index pour préciser qu'il s'agit de la collection des tables et index. La saisie est libre.

<p>Mention de lacunes (7) Sous-zone obligatoire si la collection comporte des lacunes</p>	<p>Cette sous-zone informe que la collection est lacunaire. Saisir uniquement le mot "Lacunes", éventuellement suivi d'une période et/ou d'un pourcentage, dès lors qu'il manque une période (plusieurs années ou numéros qui se suivent) et/ou des numéros dispersés et isolés. Cette sous-zone permet d'indiquer à quelle séquence les lacunes s'appliquent (ex : Lacunes 10% (2002-2003), Lacunes : 30% entre 2005 et 2007). La saisie est libre. La sous-zone n'est pas répétable et vient se placer automatiquement à la fin de l'état de collection (après la dernière séquence).</p> <p>Si les lacunes sont dispersées et isolées et que l'on souhaite préciser les numéros manquants, indiquer uniquement le mot "Lacunes" en "Mention de lacunes (7)" et ajouter la zone "Etat des lacunes des publications en série (L01)". Exemple en lien avec la zone "Etat des lacunes des publications en série (L01)" : Je possède les numéros du titre de 1982 à 1988 avec des lacunes dispersées et isolées. L'information sera saisie ainsi : Zone "Etat de collection des publications en série (E01)" Sous-zone "Année de début (a)" saisir "1982" Sous-zone "Année de fin (k)" saisir "1988" Sous-zone "Mention de lacunes (7)" saisir "Lacunes" L'information s'affichera dans le sudoc ainsi : 1982-1988 [Lacunes] Dans le cadre du PCNPDC, les lacunes doivent être renseignées le plus précisément possible dans la zone "Etat des lacunes des publications en série</p>
<p>Numérotation parallèle (\$5) Sous-zone facultative</p>	<p>Utiliser cette sous-zone lorsque le périodique comporte une double numérotation : - soit parce que l'année de publication est différente de l'année de recouvrement (ex : une publication paraît en 2001 avec des textes réunis et écrits en 2000) - soit parce que l'année annoncée dans le titre est différente de l'année de publication (ex : Quid 2005 paraît en 2004) Exemple : L'information sera saisie ainsi : Zone "Etat de collection des publications en série (E01)" Sous-zone "Année de début (a)" saisir "2005" Sous-zone "Numérotation parallèle (\$5)", "Année de début (a)" saisir "2004". L'information s'affichera dans le sudoc ainsi : (2005) = (2004) Indiquer la date de publication sous la même forme utilisée en E01.</p>
<p>ETAT DES LACUNES DES PUBLICATIONS EN SERIE (L01)</p>	
<p>Cette zone permet de détailler les lacunes dispersées et isolées d'une collection. Utiliser cette zone pour indiquer les lacunes de façon détaillée et complète. Il est possible de créer une nouvelle lacune (LPP) par année lacunaire. Intervalles possible à l'intérieur d'une année quand les volumes OU les numéros manquants se suivent. Exemple en lien avec la sous-zone "Mention de lacunes (7)" : les numéros lacunaires sont les 40 et 47 de 1982 et les 32, 36 et 39 à 41 de 1983. L'information sera saisie ainsi : Zone "Etat des lacunes des publications en série (L01)" Sous-zone "Numéro (e)" saisir "40, 47" Sous-zone "Année (a)" saisir "1982" Zone "Etat des lacunes des publications en série - nouvelle lacune (LPP)" Sous-zone "Numéro (e)" saisir "32, 36, 39-41" Sous-zone "Année (a)" saisir "1983" L'information s'affichera dans le sudoc ainsi : no . 40, 47 (1982) ; no. 32, 36, 39-41 (1983)</p> <p>Pas d'intervalles possibles à la fois sur les numéros ET sur les volumes. Pas d'intervalles possibles sur plusieurs années. Pas d'intervalles possibles à l'intérieur d'une année quand les jours ou mois manquants se suivent. Eviter d'introduire des incertitudes sur les dates : pas de ? ou de X. Pas de texte libre dans cette zone. Dans le cadre du PCNPDC, les lacunes doivent être renseignées le plus précisément possible dans cette zone lorsque la bibliothèque est pôle de conservation (bibliothèque de référence).</p>	

Année (a) Sous-zone obligatoire	Indiquer l' année de lacune sous la forme AAAA ou AAAA/AA . Ex : 2020 ou 2020/21 Dans le cas de volumes couvrant plusieurs années et franchissant le siècle, on saisira par exemple 1999/00. Il est interdit de mentionner une date incertaine du type 195X ou 195? . En cas d'impossibilité d'indiquer ou de déduire quelle année précisément est lacunaire, on préférera renseigner les informations approximatives de lacunes dans la zone E01, sous-zone "Mention de lacunes (7)".	
Jour (b) Sous-zone facultative	Indiquer le jour du numéro de la lacune sous forme numérique JJ où le JJ est un chiffre ou un nombre compris entre 01 et 31.	
Mois (c) Sous-zone facultative	Choisir le mois de la livraison manquante dans le menu déroulant. Lorsque les mois sont saisis librement dans d'autres sous-zones, ils doivent être sous forme abrégée et en minuscules. Les formes autorisées sont (le plus souvent il s'agit des trois premières lettres du mois sauf pour juin et juillet) : jan (pour janvier) fev (pour février) mar (pour mars) avr (pour avril) mai jun (pour juin) jul (pour juillet) aou (pour août) sep (pour septembre) oct (pour octobre) nov (pour novembre) dec (pour décembre) Les dates présentées dans d'autres formes que le calendrier grégorien doivent être transcrites dans les sous-zones "Année (a)", "Jour (b)" et "Mois (c)" selon la forme appropriée ; elles pourront éventuellement être mentionnées sur la forme originale en "Commentaire sur la livraison manquante (g)" pour chacune des livraisons manquantes ou en "Commentaire sur l'ensemble des lacunes (4)" pour une information globale et moins précise en texte libre.	
Volume (d) Sous-zone facultative	Indiquer le numéro du volume de la livraison manquante . Le contenu doit se limiter à des chiffres ou à des nombres. Les mentions "num", "vol", "tome", etc. sont interdites.	Pour renseigner des intervalles de numéro et de volume , il est recommandé d' utiliser les caractères tiret et virgule de façon unique soit en "Volume (d)", soit en "Numéro (e)", soit en "Série (f)", soit en "Information additionnelle sur la numérotation de la livraison manquante (h)". Par exemple, il n'est pas recommandé de saisir les données ainsi : Volume (d) 1-3 Numéro (e) 1-4,9 Année (a) 2002 car on ne peut savoir à quel volume correspondent les numéros.
Numéro (e) Sous-zone facultative	Indiquer le numéro de la livraison manquante . Le contenu doit se limiter à des chiffres ou à des nombres.	
Série (f) Sous-zone facultative	Indiquer le numéro de série de la livraison manquante . Niveau suppl. dans la numérotation, ne pas confondre avec "hors-série". Le contenu doit se limiter à des chiffres ou à des nombres.	
Commentaire sur la livraison manquante (g) Sous-zone facultative	Indiquer un commentaire sur la livraison manquante . Cette zone est valable pour chaque séquence de lacunes. Pour les quotidiens, il est possible d'indiquer la période manquante dans cette sous-zone. Exemple : Il manque les fascicules du 02 au 09 mars 1956 L'information sera saisie ainsi : Sous-zone "Mois (c)" saisir "mars" Sous-zone "Année (a)" saisir "1956" Sous-zone "Commentaire sur la livraison manquante (g)" saisir " 02-09 mars 1956" L'information s'affichera dans le SUDOC ainsi : (mar-1956) [02-09 mars 1956]	
Information additionnelle sur la numérotation (h) Sous-zone facultative	Indiquer le numéro additionnel disponible de la livraison manquante (supplément, hors-série, n° spécial...) Le contenu doit se limiter à des chiffres ou à des nombres.	

<p>Information additionnelle sur le contenu (i) Sous-zone facultative</p>	<p>Indiquer une information additionnelle disponible sur la nature ou le contenu de la livraison manquante : bibliographie, index, annexe, lexique... La saisie doit respecter la casse : les accents sont proscrits. Termes contrôlés : Annexe Annuaire Bibliographie Carte Dictionnaire Fascicule Hors serie Illustration Index Lexique Manuel Notes Numero special Objet Supplement</p>
<p>Commentaire sur l'ensemble des lacunes (4) <i>Appelé par erreur dans Colodus "Commentaire sur l'ensemble de la collection (4)"</i> Sous-zone facultative</p>	<p>Cette Sous-zone permet d'introduire tout commentaire souhaité sur l'ensemble des lacunes signalées et qui ne peut trouver place dans une autre sous-zone.</p>